

Presque tous les gouvernements provinciaux du Canada expriment leur opposition absolue à cette politique et reprochent au gouvernement de violer sa promesse électorale de ne pas réduire sa contribution et de continuer à financer ces services selon la formule de 1977.

Les provinces conviennent toutes qu'elles n'ont pas les moyens de combler cette réduction de la hausse prévue dans cette formule. Elles devront donc prélever des fonds sur d'autres projets. C'est dire que la qualité de la vie en souffrira à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Manitoba parce que le gouvernement ne tient pas parole.

La population canadienne n'est pas sans se rendre compte de la direction dans laquelle semble s'engager le gouvernement et qui a trouvé une expression particulièrement frappante dans le rapport Nielsen. Le gouvernement passe au crible toutes ses dépenses et il les supprime ou se décharge sur d'autres institutions ou sur nos concitoyens eux-mêmes, sans songer aux conséquences de tels gestes sur la trame même de notre société.

C'est cette tendance à se décharger sur d'autres institutions qui irrite le plus les provinces, je crois. La vérité, c'est que le gouvernement fédéral fait payer un déficit qu'il a lui-même créé, non pas par ceux qui l'ont augmenté ou qui en sont largement responsables, mais par les provinces qui se sont montrées généralement fort prudentes. La plupart d'entre elles ne sont pas très endettées actuellement, mais le gouvernement fédéral, pour éponger ses dettes, va les acculer à une position déficitaire.

Quelles conséquences entraînera ce manque à gagner dans les provinces? Ce sera la surfacturation et le remboursement des frais hospitaliers par les patients. Ces conséquences seront à la fois d'ordre psychologique et physique. Les gens vont commencer à penser qu'ils ne peuvent plus se permettre les études ni les soins médicaux dont ils ont besoin. Il faut peut-être considérer en premier lieu qu'une main-d'oeuvre qualifiée et instruite constitue le meilleur atout économique pour un pays. Lorsqu'on réduit la qualité de l'enseignement supérieur dans tout le pays, l'efficacité de la main-d'oeuvre diminue, ce qui restreint les possibilités de croissance économique. Lorsque l'on réfléchit que la croissance économique est un moyen de supprimer le déficit, la réduction qualitative et quantitative de l'enseignement supérieur aura pour conséquence à long terme de ralentir encore plus l'économie.

● (1730)

M. Rompkey: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours du député et je le félicite pour la pertinence de ses propos.

Le député a parlé d'engagements reniés, de l'abrogation unilatérale d'un pacte fédéral-provincial, qui devait durer un certain nombre d'années et du transfert du déficit dont la charge est passée du Parlement et du gouvernement du Canada aux provinces. Toutes ces remarques sont bien fondées.

Il a également parlé de la pression qu'on exercerait sur certaines provinces, comme la mienne, qui a la plus faible capacité financière et la fiscalité la plus lourde au Canada. C'est chez elle qu'on enregistre le plus bas revenu par habitant au

Accords fiscaux—Loi

Canada. En conséquence, si on charge cette province de ce déficit supplémentaire, il lui sera virtuellement impossible de réagir et de combler la différence. La charge retombera finalement sur les étudiants parce que les universités n'ont pas non plus les ressources financières nécessaires pour combler la différence.

Le député a eu raison de dire que le gouvernement impose en réalité une charge à nos jeunes, le groupe de notre société qui est le moins capable de l'absorber et qui ne devrait pas avoir à le faire. Cette loi, qui touche l'enseignement postsecondaire—sans parler de ses répercussions sur les soins médicaux—place une charge excessive et injuste sur nos jeunes. C'est d'eux que nous dépendons.

Je voudrais que le député commente un aspect auquel il a pensé, j'en suis sûr, mais qu'il n'a pas mentionné. Quelles seront les répercussions de ce projet de loi sur notre pays dans son ensemble? Nous avons d'excellents universitaires, de remarquables professeurs et des étudiants exceptionnels. Cependant, les enseignants du postsecondaire, entre autres, ont déclaré que, à cause du cadre dans lequel ils doivent travailler, nous risquons de créer un système d'éducation, non seulement de deuxième ordre, mais bien de troisième ordre. Le collègue du député représentant Windsor a formulé des observations à cet égard ce matin.

Je voudrais que le député se penche sur une question que trois éminents universitaires ont soulevée dans un livre publié récemment et intitulé *The Great Canadian Brain Robbery*. Ils prétendent que des enseignants et des étudiants quittent le pays pour aller aux États-Unis. Cela a certainement des répercussions non seulement pour eux, leurs parents et le marché du travail, mais également pour le pays tout entier.

Le premier ministre (M. Mulroney) passera ce soir à la télévision pour parler d'échanges commerciaux. La souveraineté nationale est un aspect de cette question. Que pense le député de toute la question de la souveraineté nationale et des répercussions de cette politique du gouvernement non seulement sur nos jeunes, mais sur la structure même de notre pays, pour ce qui est d'aider le Canada à se forger une identité?

M. Hovdebo: Monsieur le Président, il s'agit là d'une inquiétude légitime au sujet de ce projet de loi. Non seulement nous en souffrirons sur le plan économique si nous cessons d'offrir le meilleur enseignement possible au plus grand nombre d'étudiants possible, mais encore, les étudiants qui réussiront à terminer leurs études chercheront ailleurs de meilleurs débouchés. Il n'y a pas si longtemps, il était souvent difficile de trouver des professeurs compétents au Canada, car notre enseignement n'était pas à la hauteur tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Nous avons été en mesure dernièrement de former nos propres professeurs compétents mais il n'y a pas de travail pour eux au Canada et ils vont donc en chercher ailleurs, bien souvent à des salaires qui ne sont pas meilleurs que les nôtres. Beaucoup de ces gens sont des chefs de file dans leurs professions respectives qui acceptent un travail ailleurs et deviennent citoyens d'un autre pays. Chaque fois que nous perdons l'un d'entre eux, c'est une partie de notre souveraineté et de notre identité qui s'en va avec lui.